



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GEST05 DU VENDREDI 12 AVRIL 2013

Le Conseil d'Administration du GEST 05 s'est réuni ce vendredi 12 avril 2013 à 17 heures à la Maison de la Santé au Travail à Gap.

Participaient à cette réunion :

Etaient excusés :

Administrateurs Employeurs :

Stéphane CHOLLOT
Philippe LECOYER, Président,
Christian MABBOUX, Prenot-Guinard
Jean-Michel PEYLA, Président
Xavier RICHIERO, AXA Assurances
Michel VRINAT, RD Technologies

Vincent BOMBAIL, Pharmacie
Hervé BUISSON, Hôtel ALLIEY
Nicolas CHABRAND, SAS Ragoucy
Bernard FAUVEL, ADAPEI La Source

Catherine REGNIER-SALLE, Directrice

Jacques KOUBI, Cabinet d'Expertise Comptable TOUCHET

Administrateurs Salariés :

Marc GIULJ, FO
Hervé GERMAIN, CFTC
Corinne PIZZELLA, FO
Michelle TOLLA, CFDT

Roland BAGNASCHINO, CFTC
Michel BOREL, CFDT
Thierry COQUILLAT, CFE-CGC
Patrick FISEL, CGT
Chantal LI'PATOFF, CFE-CGC

Salariés GEST05 :

Présent : Docteur Gérald MAGALLON

Excusés : Docteurs AYASSE-JAUBERT, GRAVIER, TERRACOL, et Christine BELLINO (DRE)

Le Président Jean-Michel PEYLA remercie les membres présents et accueille les nouveaux administrateurs

4 pouvoirs ont été transmis :

- Vincent BOMBAIL donne pouvoir à Jean-Michel PEYLA
- Hervé BUISSON à Stéphane CHOLLOT
- Bernard FAUVEL à Jean-Michel PEYLA
- Thierry COQUILLAT à Hervé GERMAIN

1 – Rapport d'activité du service - Démarche de Progrès en Santé au Travail - Perspectives

Cf. ppt présenté

2 – Renouvellement de l'agrément du service.

Le dossier et ses annexes, accompagnés du « Projet de service » ont été adressés à tous les membres en amont de la réunion.

Pour mémoire la demande de renouvellement d'agrément doit être transmise à l'inspection médicale régionale à la DIRECCTE, 4 mois avant l'échéance de l'agrément en cours. L'agrément du GEST05 délivré pour 5 ans arrive à échéance début juillet 2013. Le dossier transmis à la DIRECCTE est avéré complet.

3 – Avis de la Commission de Contrôle du 3 avril 2013

Lors de sa 1^{ère} réunion, la Commission de Contrôle a dû se prononcer sur le dossier de demande de renouvellement d'agrément.

A l'unanimité, un avis favorable a été formulé.

Sachant que tous les médecins du travail s'étaient également prononcés favorablement sur ce dossier.

4 – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Cf. ppt présenté

5 – Présentation du rapport financier

Compte de résultat 2012

Présentation par Jacques KOUBI, expert-comptable.

Le GEST05 dégage en 2012 un résultat après impôts de 119 739 €.

Les produits sont au-delà de ce qui était prévu ; les charges sont tenues.

Le résultat sorti en 2012 est permis par des produits exceptionnels à hauteur de 170 000 €, avec la vente des locaux de La Luysanne.

Le GEST05 a vocation à présenter un budget équilibré et que la marge de manœuvre est faible, la masse salariale représentant près de 80% des charges.

Un administrateur relève que ce niveau de 80% ne doit pas être dépassé au risque de se trouver dans la situation connue il y a 3 ans. Il attire l'attention sur l'importance de faire une projection sur 2013.

A noter que le budget 2013 présenté au Conseil d'Administration de décembre 2012, est construit juste à l'équilibre.

L'enveloppe « primes » reste une variable ajustable au regard de la situation.

Il est également fait état des réserves financières du GEST05 qui pourraient venir compenser un manque de recettes transitoire.

Aucune question n'étant soulevée, le Président propose de voter les résolutions :

➤ Le rapport d'activité du service, pour l'exercice 2012

Approuvé à l'unanimité par les administrateurs présents ou représentés

➤ L'arrêté des comptes 2012

Approuvé à l'unanimité par les administrateurs présents ou représentés

6 – Rapport médical annuel

Cf. ppt présenté

Le docteur MAGALLON complète le rapport d'activité sur l'activité médico-technique.

La cartographie par branche d'activité et par risque suscite l'intérêt des administrateurs, qui expriment le souhait que les médecins du travail les sollicitent directement sur ces thématiques.

Ils sont demandeurs d'outils mettant en lumière de manière visuelle les risques et leur permettant ainsi de prioriser les actions à mettre en œuvre.

Gérald MAGALLON indique qu'une telle démarche soit s'inscrire dans les mesures individualisées proposées aux entreprises en contre partie de la cotisation annuelle, comme le prévoient les nouveaux textes.

A cette occasion, il est rappelé que le GEST05 dispose d'un site www.gest05.org et que ces informations sont disponibles.

Les administrateurs sont demandeurs d'une newsletter trimestrielle indiquant notamment, les « nouveautés » consultables sur le site.

7 - Ordre du jour de l'Assemblée Générale de juin 2012

La date de la prochaine Assemblée Générale est arrêtée au **mardi 4 juin 2013 à 17 h30, à la Maison de la Santé au Travail à Gap.**

Ordre du jour :

- Rapport Administratif et Financier de l'exercice 2012
- Approbation des comptes par l'Assemblée Générale et affectation du résultat
Quitus de la gestion 2012
- Mise en place de la Commission de Contrôle
- Renouvellement de l'agrément du service et projet de service
- Rapport Médico-Technique annuel
- Questions diverses

Approuvé par les administrateurs.

8 – Questions diverses

❖ Formations SST et « gestes et postures »

Nous sollicitons en vain le renouvellement de notre numéro d'agrément depuis novembre 2012.

Lors d'une réunion régionale de l'association des services de santé au travail de PACA Corse, la directrice adjointe de la DIRECCTE a annoncé qu'elle ne renouvelerait pas les agréments des SSTI en tant qu'organisme de formation.

L'habilitation des formatrices par l'INRS reste valide jusqu'en juin 2014, date à laquelle nous ne pourrons la réactualiser, l'agrément formation faisant partie intégrante du dossier.

La conséquence immédiate pour les entreprises qui disposent d'une convention ou qui avait en projet de le faire ne pourront pas solliciter leur OPCA au titre du plan de formation.

A terme, juillet 2014, le GEST05 n'aura plus le droit de dispenser ces formations.

Des dispositions particulières pourront être prises pour les entreprises qui ont signé une convention qui ouvrait droit jusqu'alors à une prise en charge.

❖ Véhicules de service « commercial » : utilisation par 3 salariés

Avec l'intégration des Infirmiers aux équipes médicales, il arrive que celles-ci se déplacent à 3 pour réaliser des « visites » dans des locaux annexes.

Les véhicules dont disposent le GEST05 n'offrant que 2 places, des véhicules personnels sont alors utilisés.

Cette pratique étant récente, nous n'avons pas aujourd'hui le recul nécessaire pour analyser précisément, l'impact financier du règlement des IK aux salariés, en comparaison de la transformation d'un véhicule en 5 places, qui générerait la non déductibilité de la TVA sur le véhicule (après vérification par J. KOUBI, la TVTS ne s'appliquerait pas au GEST05).

En l'absence d'autre question, le Président propose de lever la séance et remercie les administrateurs présents.

Fait à Gap, le 15 avril 2013

Jean-Michel PEYLA
Président

Corinne PIZZELLA
Trésorière